



MODALITÉS D'INSCRIPTION SECTION COMPETITION

Saison 2021/2022

Constitution du dossier

Fiche d'inscription dûment complétée et signée + paiement

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et en compétition

(obligatoire pour le niveau Performance)

Voir document en téléchargement pour le certificat médical (nouvelle réglementation)

Dossier à rendre avant le LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 (date butoir)

Frais d'inscription

La participation demandée comprend l'adhésion à l'association, **assurance comprise**, location matériel, location tenue compétitive et les frais d'engagement en compétition ; ne sont pas inclus les frais annexes liés aux compétitions (déplacements, hébergement, repas...).

Le règlement de la cotisation s'effectue en totalité à l'inscription. Pour toute autre modalité de paiement, veuillez vous adresser à un responsable du club (présidente, directrice technique).

Section COMPÉTITION	COUPE FORMATION	190€
	INDIVIDUELLE	180 €
	INDIVIDUELLE 2	250 €
	TROPHÉE REGIONAL *	220 €
	TROPHÉE FÉDÉRAL (A/B/C)	230 €
	NATIONALE	240 €

* Finalité Régionale

Le règlement de la cotisation ne donne lieu à aucun remboursement en cours de saison. Il sera effectué en début de saison ou échelonné avec notre accord. (Chèques libellés à l'ordre de **GR SAVERNE**)

Seules les inscriptions accompagnées du règlement de la cotisation seront prises en compte.

Le club se réserve le droit d'interdire l'accès au gymnase dès le 1^{er} entraînement si la cotisation n'est pas réglée.

Pour les paiements en chèque vacances ANCV un supplément de **5€** de frais d'encaissement vous sera facturé.

Frais supplémentaires

- Achat matériels (engins) et tenues de compétition pour les **individuelles uniquement**
- ½ pointes prévoir 2 paires pour toutes les sections compétitives (une pour l'entraînement et une 2^{ème} pour les compétitions)
- Achat de body ou culotte chair pour toutes les sections compétitives

Prévoir également un budget supplémentaire pour les déplacements des différentes compétitions (**coût à la charge des familles**). Seule une participation forfaitaire sera attribuée par le club pour les Finales Nationales et plafonnée à 160€.

Cas particuliers

Une réduction de 15 € sera appliquée pour le 2^{ème} enfant et 20 € pour le 3^{ème}.

Les gymnastes inscrites la saison écoulée dans un autre club de gymnastique affilié à la FFG doivent s'acquitter des frais de mutation s'il y a lieu. Voir réglementation mutation via site FFGYM.



Attention ! tout dossier incomplet ne sera pas validé

FONCTIONNEMENT DU CLUB

SECTION COMPETITION



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Fiche d'inscription et certificat médical hors Performance téléchargeable sur notre site internet : www.grsaverne.fr

VIE DU CLUB

Elle s'harmonise autour de plusieurs principes qui sont : le bénévolat, la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des groupes travaillant dans la salle.

DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS

La bonne progression des gymnastes est soumise à l'assiduité aux entraînements. En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir le responsable de section ou le club (06 70 01 07 41/ grsaverne@gmail.com).

Les horaires indiqués sont les heures de début et de fin de séance. **Attention, à l'issue des cours aucune prise en charge ne sera effectuée par les cadres, le club décline toute responsabilité en dehors des plages horaires de pratique.**

Pour un travail en toute sérénité, les parents ne sont pas autorisés à assister aux entraînements, à filmer ou photographier les gymnastes (respect du droit à l'image).

Le club décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires, les gymnastes sont invitées à ne pas apporter d'objets de valeur (portable, bijoux, calculette...)

La GR étant un sport d'équipe, la mise en place et le rangement de la salle (en particulier du praticable) se font **en équipe**.

TENUE

Une tenue près du corps, un short, un T-shirt (**près du corps**) ou un débardeur, des ½ pointes de GR (prévoir 2 paires, entraînements et compétitions) et un **chignon** (pour les sections compétitions)

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

La direction technique du club détermine :

- les objectifs et les programmes des différentes sections de l'association ;
- le programme des entraînements, des stages, des regroupements, des animations ;
- les contenus, les méthodes d'entraînement, les échéances ;
- **les orientations des gymnastes, la composition des groupes de travail.**

CALENDRIER

La direction technique établit en début de saison un calendrier prévisionnel des activités.

Les gymnastes convoquées aux différentes activités sont tenues d'y participer, en particulier pour les stages lors des vacances scolaires et les regroupements des sections compétitives. La section individuelle sera en stage jusqu'au 14 juillet et reprendra à partir du 15 août ! **Attention ! les semaines de stage seront imposées par le Club.**

DÉPLACEMENTS

Les déplacements pour les compétitions hors finale Nationale doivent être gérés par les parents selon les informations communiquées par les entraîneurs (**coût à la charge des familles**). L'organisation prévue pour les trajets et les hébergements concerne uniquement les finales Nationales et les membres de la délégation. **La présence des gymnastes est obligatoire pendant toute la durée du déplacement.** Concernant les déplacements en Finales Nationales, le transport, l'hébergement, la restauration, la compétition avec la délégation sont obligatoires.

Le remboursement des frais d'engagement de compétition sera demandé en cas de non-participation.

Toute personne souhaitant assister aux compétitions gère indépendamment son voyage. Pour une meilleure cohésion, il est demandé que le choix de l'hébergement et autres soit un lieu différent de celui de la délégation (Finale Nationale).

L'adhésion à GR SAVERNE implique l'acceptation des modalités de fonctionnement du club. Tout manquement à ces règles sera étudié par le comité directeur et pourra être sanctionné par l'exclusion de l'association.